



Alcool, grossesse et soutien des partenaires

Renseignements généraux et données probantes

Selon les travaux de recherche, la consommation d'alcool d'une femme avant et pendant la grossesse est très influencée par son contexte social ^[1], ce qui suggère que la prévention de l'Ensemble des troubles causés par l'alcoolisation foetale (ETCAF) n'est pas la seule responsabilité de la femme enceinte. Le soutien des partenaires hommes ou femmes, des autres membres de la famille, des amis et des réseaux sociaux élargis joue un rôle essentiel dans le bon déroulement de la grossesse.

Rôle des partenaires

De nombreuses femmes sont plus susceptibles d'éviter l'alcool pendant leur grossesse si leur partenaire soutient leurs efforts ^[2]. À l'inverse, les femmes trouvent plus difficile de réduire leur consommation d'alcool lorsque leur partenaire s'oppose à cette décision ou qu'il prend des mesures pour compromettre leurs efforts ^[3-8]. Étant donné que chaque situation est unique, les fournisseurs de services doivent adopter des approches individualisées lorsqu'ils traitent avec des femmes enceintes, leurs partenaires et leurs réseaux de soutien élargis. En premier lieu, il est important de demander à la femme enceinte le rôle (éventuel) que joue son partenaire dans sa vie et quelle influence il peut avoir sur sa consommation d'alcool. Pour certaines, le partenaire est parfois leur principal soutien. Pour d'autres, il s'agit parfois du père ou de la mère, d'un parent ou d'une amie. Toute femme enceinte ne bénéficie pas forcément du soutien d'un partenaire, de sa famille ni d'un réseau social. Pour celles qui reçoivent le soutien d'un partenaire ou d'une autre personne, celui-ci ou celle-ci n'appuie pas nécessairement les décisions de la femme enceinte au sujet de sa grossesse. Pour certaines, le fait de s'abstenir de boire de l'alcool pendant la grossesse peut avoir des répercussions négatives sur leurs relations mais aussi sur leurs cercles familial et social ^[10]. Le partenaire d'une femme enceinte ou une autre personne qui lui apporte son soutien s'imagine peut-être qu'il n'y a pas de mal à ce qu'une femme consomme de l'alcool pendant la grossesse. Parfois, ces personnes n'aident pas la femme à diminuer ou à arrêter sa consommation pendant la grossesse, résistent à l'idée de changer leur propre consommation d'alcool pendant la grossesse ou n'en sont pas capables ^[9].

Interventions auprès des partenaires

Les fournisseurs de services se rendent compte parfois que beaucoup de partenaires veulent s'informer davantage sur la prévention de l'ETCAF ou qu'ils s'interrogent sur leur propre consommation d'alcool. Les partenaires veulent peut-être changer leur consommation de substance en vue de devenir parent ou bien souhaitent trouver des façons d'aider leur partenaire à réduire ou à arrêter de consommer de l'alcool, du tabac ou d'autres substances ^[11]. La période qui précède la grossesse peut être propice aux discussions sur la consommation d'alcool pendant la grossesse et après la naissance. Certaines campagnes de sensibilisation et ressources invitent les partenaires à s'abstenir de boire pendant la grossesse pour montrer leur soutien. Pour certaines femmes, cela peut aider mais pour d'autres, ce n'est peut-être pas nécessaire. Selon des travaux de recherche, il est utile d'établir des plans de soutien individualisés avec les couples pendant la grossesse pour aider au mieux les deux partenaires à s'abstenir de consommer de l'alcool en tenant compte de leur dynamique relationnelle et de leurs réseaux de soutien uniques ^[2].

Dans certaines situations, les fournisseurs de services voudront peut-être interroger les partenaires au sujet de leur propre consommation d'alcool et autres substances. Selon une étude sur l'efficacité d'une courte intervention visant à réduire la consommation d'alcool avant la naissance, l'efficacité était accrue quand on intervenait auprès des deux futurs parents plutôt qu'auprès de la femme enceinte seulement ^[12]. Souvent, les femmes qui se débattent avec un problème de dépendance pendant la grossesse ont des partenaires qui ont des problèmes avec leur propre toxicomanie. Selon une étude récente, des facteurs comme un niveau élevé de stress, la consommation courante de drogues à la maison, la consommation d'alcool avec les partenaires et l'exposition à la violence sont associés à la consommation d'alcool pendant la grossesse. Selon l'article, étant donné que ces facteurs sont liés en quelque sorte à la présence du partenaire, les décisions concernant la consommation d'alcool pendant la grossesse ne sont pas le seul fait de la femme enceinte ^[16]. Dans ces situations, les fournisseurs de services voudront peut-être songer à aider les partenaires sous forme d'éducation ou d'aiguillage. Cependant, selon les recherches sur la réduction du tabagisme pendant la grossesse, ces types d'intervention rapide devraient être distincts des soins et traitements apportés à la femme enceinte en raison du risque de conflit que cela peut faire naître dans ses relations ^[13, 14].

De façon générale, on peut renforcer les services de soutien aux femmes enceintes en examinant le soutien éventuel du partenaire à l'égard des décisions qu'elles prennent au sujet de leur consommation d'alcool pendant la grossesse, et en songeant à offrir des services aux deux futurs parents. De nombreux partenaires souhaitent de plus en plus trouver des façons d'aider leurs partenaires enceintes. Même si, en matière d'interventions rapides, l'efficacité d'approches sexospécifiques

et axées sur les femmes comme les entrevues motivationnelles, les programmes communautaires de réduction des méfaits et les traitements en établissement pour femmes est clairement démontrée, la prévention efficace de l'ETCAF doit aussi inclure les partenaires des femmes enceintes et leur permettre de remplir leur rôle de partenaires et de parents ^[15].

Ce que vous pouvez faire pour aider

Les fournisseurs de services peuvent :

1. Aider les femmes enceintes à savoir s'il est prudent de demander à leur partenaire de soutenir leurs choix en matière de consommation d'alcool pendant la grossesse

Pour déterminer si cela est prudent, vous voudrez peut-être leur demander de se poser les questions suivantes :

- Vous sentez-vous en sécurité dans votre relation actuelle?
- Évitez-vous certains sujets de peur de fâcher votre partenaire?
- Est-ce que vous buvez de l'alcool en réaction à la façon dont votre partenaire vous traite?
- Est-ce qu'il vous arrive de boire pour surmonter la peur de votre partenaire?
- Avez-vous l'impression d'être manipulée par votre partenaire ou de subir sa pression pour consommer de l'alcool ou d'autres drogues?
- Si vous arrêtiez de fumer, que ferait votre partenaire? Est-ce qu'il vous soutiendrait?
- Vous êtes-vous déjà trouvée dans une situation dangereuse quand votre partenaire boit?

Si la femme estime qu'il n'est pas prudent de demander à son partenaire de participer, vous pouvez lui demander si elle aimerait que vous l'aidiez à trouver une source de soutien sûre et confidentielle dans sa localité. Vous pouvez consulter la fiche d'information sur la grossesse, l'alcool et la pratique sensible aux besoins des survivants de traumatismes pour obtenir des conseils sur la façon d'offrir un soutien approprié et des ressources pertinentes aux victimes de traumatismes. Vous pouvez aussi demander aux femmes enceintes de trouver des sources de soutien autres que leur partenaire (voir le point 3).

2. Aider les femmes enceintes à examiner les liens entre leur propre consommation d'alcool et celle de leur partenaire

Vous voudrez peut-être leur demander de se poser les questions suivantes :

- Est-ce que votre partenaire sera prêt à vous soutenir lorsqu'il s'agira de changer votre consommation d'alcool?

- En quoi votre consommation d'alcool est-elle influencée par celle de votre partenaire?
- Est-ce que votre consommation est liée au stress qui existe dans votre relation?
- Est-ce que vous ressentez de la pression ou une attitude critique de la part de votre partenaire, de votre famille ou de vos amis au sujet de votre consommation d'alcool?
- Est-ce que vous ressentez de la honte ou de la crainte au sujet de votre consommation d'alcool en présence de votre partenaire?
- Est-ce que la pression des responsabilités parentales influence votre consommation d'alcool?
- Est-ce que votre consommation d'alcool a une influence sur votre relation avec votre partenaire?
- Est-ce que vous buvez pour socialiser ou passer du temps avec votre partenaire?
- Est-ce que votre partenaire accepterait que vous trouviez d'autres activités que la consommation d'alcool pour diminuer votre niveau de stress ou d'anxiété?
- Avez-vous l'impression de vouloir changer votre consommation d'alcool mais que vous n'avez pas le soutien de votre partenaire, de votre famille ou de vos amis?

3. Aider les femmes enceintes à trouver un membre de la famille, un ami ou une amie ou un réseau social qui est prêt(e) à apporter son soutien. Soutenir la structure unique du réseau de soutien de chaque personne et ne pas porter de jugement à cet égard.

Vous vous voudrez peut-être leur demander de se poser les questions suivantes :

- Est-ce que la personne ou le réseau en question sera prêt(e) à vous soutenir lorsqu'il s'agira de changer votre consommation d'alcool?
- En quoi votre consommation d'alcool est-elle influencée par celle de cette personne ou de ce réseau?
- Est-ce que votre consommation est liée au stress qui existe dans votre relation avec cette personne ou ce réseau?
- Est-ce que vous ressentez de la pression ou une attitude critique de la part de votre famille ou de vos amis au sujet de votre consommation d'alcool?
- Est-ce que vous ressentez de la honte ou de la crainte au sujet de votre consommation d'alcool en présence de la personne ou de votre réseau de soutien?
- Est-ce que la pression des responsabilités parentales influence votre consommation d'alcool?
- Est-ce que votre consommation d'alcool a une influence sur votre relation avec votre famille, vos amis ou votre réseau de soutien?
- Est-ce que vous buvez pour socialiser ou passer du temps avec la personne ou votre réseau de soutien?

- Est-ce que cette personne ou ce réseau accepterait que vous trouviez d'autres activités que la consommation d'alcool pour diminuer votre niveau de stress ou d'anxiété?
- Avez-vous l'impression de vouloir changer votre consommation d'alcool mais que vous n'avez pas le soutien de votre famille ou de vos amis?

4. Partager les renseignements suivants avec les femmes enceintes, les partenaires et l'ensemble de la collectivité :

- Il est utile d'avoir du soutien pour que votre grossesse se déroule dans de bonnes conditions, et aussi quand vous essayez de réduire votre consommation d'alcool ou d'éviter de consommer.
- Les partenaires, les familles et les amis jouent un rôle important dans le bon déroulement des grossesses.
- Il est utile que les partenaires, les membres de la famille et les amis sachent qu'aucune quantité d'alcool ne peut être consommée de façon sûre à aucun moment pendant la grossesse et que tous les types d'alcool présentent les mêmes risques pour le fœtus.
- Si une femme enceinte indique que son partenaire, des membres de sa famille ou des amis estiment qu'il n'y a pas de mal à ce qu'elle boive pendant sa grossesse, demandez-lui comment elle a réagi jusqu'à présent. Discutez avec elle les façons dont elle voudra peut-être répondre dans l'avenir, notamment les suivantes :
 - « Je ne peux pas me comparer à quelqu'un d'autre. »
 - « Je ne veux pas prendre le risque. »
 - « J'essaie d'arrêter ou de diminuer. »

5. Aider les femmes enceintes à obtenir la participation de leurs partenaires, si elles se sentent en sécurité et s'ils sont solidaires, et leur donner quelques idées sur ce que le partenaire (ou une autre personne de soutien) peut faire, notamment ce qui suit :

- Éviter de boire en votre présence et dans les situations sociales lorsque vous êtes ensemble.
- S'abstenir de consommer de l'alcool pendant la grossesse - arrêter complètement ou diminuer. Que ce soit pour un mois, trois mois ou les neuf mois de la grossesse, votre partenaire peut signer une déclaration et promettre ainsi de ne plus consommer d'alcool pendant votre grossesse.

Les membres de votre famille, vos amis et collègues peuvent :

- Faire la même chose et arrêter de consommer de l'alcool pour vous soutenir pendant votre grossesse.
- Dire aux membres de votre famille, à vos amis et à quiconque vous offre de l'alcool qu'aucune quantité d'alcool ne peut être consommée de façon sûre à aucun moment pendant la grossesse.
- Annoncer à votre famille et à vos amis qu'ils ont accepté d'arrêter de consommer pour vous soutenir pendant votre grossesse.

- Demander aux autres membres de votre famille et à vos autres amis de vous aider à ne pas boire pendant votre grossesse et leur expliquer comment faire.
- Vous offrir des boissons non alcoolisées (p. ex., des coquetels sans alcool) et apporter des boissons non alcoolisées aux activités sociales.
- Participer avec vous à des activités sociales et récréatives sans alcool.
- Aider à réduire le stress dans votre vie. Expliquez en détail comment ils peuvent s'y prendre.

6. Apporter un soutien aux femmes enceintes qui sont dans une relation dangereuse.

Vous pouvez :

- Écouter avec empathie et respect, sans essayer de régler la situation à leur place. Leur faire savoir qu'elles ne sont pas seules, qu'elles ne sont pas folles et qu'elles ne sont pas responsables.
- Leur demander si elles ont besoin d'information ou d'orientation pour avoir accès aux ressources communautaires.
- Leur demander quelles stratégies elles utilisent pour se protéger dans les situations marquées par la violence ou la consommation excessive d'alcool, et de quelles formes de soutien supplémentaires elles ont besoin.
- Parler des différentes formes de maltraitance qui peuvent caractériser une relation et des diverses façons dont les victimes peuvent subir le contrôle de leur partenaire et l'isolement, notamment mais pas exclusivement par la violence physique.
- Discuter en quoi la période de la grossesse peut être plus difficile parce que certaines femmes ont l'impression d'avoir moins de choix et certains partenaires exercent sur elles plus de contrôle. Offrir des services de soutien et des liens communautaires confidentiels et sécuritaires si la personne le souhaite.

7. Impliquer les partenaires des femmes enceintes dans la prestation de services.

Vous pouvez :

- Inclure des renseignements sur le soutien du partenaire à la fois dans la documentation qui porte sur la période précédant la conception et dans celle qui porte sur la période précédant la naissance.
- Fournir des outils et des ressources que les femmes enceintes peuvent emporter chez elles, si cela ne présente pas de danger, pour les aider à entamer une conversation avec leur partenaire ou une personne de soutien au sujet de l'alcool et de la grossesse.
- Envisager des façons d'offrir un soutien et d'intervenir en matière de consommation d'alcool auprès des femmes enceintes, ainsi qu'auprès de leurs partenaires, au besoin.
- Demander aux femmes enceintes si elles veulent inviter leur partenaire, un membre proche de la famille ou une amie à les accompagner à leur prochain rendez-vous pour parler de la façon dont cette personne pourrait aider au bon déroulement de la grossesse.

- 
- Faire des suggestions sur la manière dont les futurs parents peuvent soutenir leur partenaire enceinte. Encourager les partenaires à demander aux femmes enceintes de quel genre de soutien elles ont besoin pour éviter l'alcool, réduire le stress et favoriser le bon déroulement de la grossesse.
 - Le cas échéant, faire en sorte que les services prénatals soient adaptés aux adolescents futurs parents et essayer de comprendre les besoins de ces jeunes. Cela peut sous-entendre d'inclure les partenaires adolescents dans les services existants, d'offrir un programme distinct ou d'informer individuellement les partenaires adolescents.
 - Aiguiller les femmes enceintes vers les programmes et services communautaires qui font appel aux partenaires, aux membres de la famille et autres personnes de soutien pour favoriser le bon déroulement de la grossesse.

Ressources et outils destinés aux fournisseurs de services

Best Start – Creating Circles of Support for pregnant women and new parents: A manual for supporting women's mental health in pregnancy and post-partum

http://www.beststart.org/resources/ppmd/pdf/circles_of_support_manual_fnl.pdf

Le manuel (en anglais) tente de définir le soutien et le cercle de soutien dont les femmes ont besoin pendant la période périnatale. Il fournit des données probantes et des idées tirées de la documentation et de la pratique sur la façon d'aider les femmes à créer leur propre cercle de soutien. Le manuel s'accompagne d'un modèle utile qu'il est possible de télécharger et qui est destiné à aider les fournisseurs de services et leurs clientes à identifier ce cercle de soutien.

Social Work Intervention with Co-addicted Couples

<http://aia.berkeley.edu/media/pdf/coaddictedcouples.pdf>

Publié en 2013 par le National Abandoned Infants Assistance Resource Center de l'Université de Californie, Berkeley, le document explique l'alcoolisme et la toxicomanie dans le contexte des relations sociales. Il présente également une vision de services complets, intégrés, de réduction des méfaits et axés sur le rétablissement pour les couples dans toute la gamme d'interventions.

Pimotisiwin: A Good Path for Pregnant and Parenting Aboriginal Teens

http://beststart.org/resources/rep_health/pimotisiwin_sept.pdf

Destinée aux fournisseurs de services, cette ressource propose des stratégies de soutien pour travailler avec les adolescentes autochtones et les mobiliser. Elle aborde les thèmes suivants : relations marquées par la violence, santé mentale et consommation de substances, stress et problèmes culturellement spécifiques concernant les adolescentes autochtones enceintes et jeunes mères.

En compagnie de papa : Une vitrine sur la participation des pères autochtones

www.nccah-ccnsa.ca/289/en-compagnie-de-papa.nccah

Il s'agit du rapport détaillé d'un rassemblement national organisé par le Centre de la collaboration nationale de la santé autochtone. L'événement s'est déroulé à Ottawa les 23 et 24 février 2011. Le rapport fait état de communications sur l'impact du système de pensionnats au Canada, les travaux de recherche sur la paternité autochtone, les obstacles à la participation des pères, les expériences personnelles de pères et bien d'autres sujets.

Resources for Indigenous Fathers, Families, and Community Programs

www.fira.ca/cms/documents/39/Fathers_Resources_List.pdf

Élaborée par M^{me} Jessica Ball de l'Université de Victoria, cette liste explique comment commander des ressources, notamment des DVD et des guides, sur des sujets se rapportant à la paternité et présentés dans une perspective autochtone, un guide des programmes communautaires qui soutiennent les pères autochtones, un guide en langage simple avec des conseils pratiques pour les pères autochtones, des feuilles de travail et des guides pour les ateliers des programmes, ainsi qu'un résumé du projet de recherche sur les pères autochtones (*Indigenous Fathers Research Project*).

Meeting the Needs of Families Affected by Co-occurring Substance Use and Intimate Partner Violence

<http://aia.berkeley.edu/media/pdf/MeetingTheNeedsOfFamilies.pdf>

Publié en 2015 par le National Abandoned Infants Assistance Resource Center de l'Université de Californie, Berkeley, le document traite les besoins de services uniques et interconnectés des familles touchées par les problèmes cooccurrents de violence et de toxicomanie entre partenaires intimes.

Ressources et outils à faire connaître aux femmes enceintes et à leurs partenaires

What Men Can do to Help: Alcohol, Pregnancy and Prevention of FASD

<https://fasdprevention.files.wordpress.com/2014/02/what-men-can-do- final-feb-2014.pdf>

Élaboré par le CanFASD Research Network, le dépliant de deux pages énumère 12 façons dont les hommes peuvent soutenir une femme enceinte, y compris leur partenaire.

Soyez enceinte sans alcool

<http://www.mbill.ca/WithChildWithoutAlcohol>

Il est possible de télécharger le petit guide, créé par la Société manitobaine des alcools et des loteries, à partir du site Web ou d'en commander un exemplaire imprimé gratuit en français, en anglais, en cri et en ojibwa. Il comporte notamment une section spécifiquement destinée aux partenaires et aux membres de la famille.

Baby's Best Chance- Parents' Handbook of Pregnancy and Baby Care

<https://www.healthyfamiliesbc.ca/parenting>

Conçu par le ministère de la santé de la Colombie-Britannique, le guide (en anglais) fournit aux nouveaux parents des renseignements de lecture facile sur la période allant de la grossesse jusqu'à la naissance et pendant les six premiers mois du bébé, notamment des informations sur les risques de la consommation d'alcool et ses effets sur la santé.

Guide - Votre santé avant la grossesse

http://www.sante-avant-grossesse.ca/pdf_2011/HBP_French_2012_FNL.pdf

Le livret interactif destiné aux jeunes adultes et aux couples soulève des questions concernant à la fois les hommes et les femmes et la santé de leurs futurs enfants, et il apporte des réponses aux questions que se posent souvent les personnes qui envisagent de devenir parents.

La paternité, c'est pour la vie - Livret de ressources sur la paternité à l'intention des parents des Premières Nations et métis de la Colombie-Britannique

http://www.nccah-ccnsa.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/92/father_forever_FR_web.pdf

Le document explique l'importance du rôle du père et inclut des informations pratiques sur les façons dont les pères peuvent s'impliquer dans la vie de leurs enfants, notamment avant et pendant la grossesse, et aux différentes étapes de l'enfance.

Le guide pratique d'une grossesse en santé.

<http://www.phac-aspc.gc.ca/hp-gs/pdf/hpguide-fra.pdf>

Il s'agit d'une publication du gouvernement du Canada à l'intention des femmes enceintes et des personnes qui leur apportent leur soutien.

La consommation d'alcool et l'allaitement

http://www.beststart.org/resources/alc_reduction/bf_handouts/breastfeed_and_alcohol_FR.pdf

Il s'agit d'une ressource pour les mères et leurs partenaires sur la consommation d'alcool pendant la période de l'allaitement.

It Takes a Village – Maternal Child Health Booklet

<http://thehealthyaboriginal.net/wp-content/uploads/2014/04/It-Takes-a-Village.pdf>

Élaboré par le Healthy Aboriginal Network, le livret en forme de bande dessinée raconte l'histoire de Lara, une jeune autochtone enceinte. Elle rencontre Danis, une étrangère, qui lui explique combien il est important de vivre une grossesse en santé, notamment de manger des aliments sains, d'éviter l'alcool, d'obtenir le soutien de son partenaire et de respecter les connaissances traditionnelles de ses aînées.

Motherisk

www.motherisk.org ou 1 877 FAS-INFO (1 877 327-4636)

Le site fournit notamment des renseignements à jour à l'intention des professionnels et des mères au sujet de l'alcool, des drogues et de la grossesse. Une ligne d'assistance téléphonique gratuite fonctionne de 9 h à 17 h, et offre, en français et en anglais, des renseignements basés sur les études et travaux de recherche constants de l'équipe spécialisée de l'organisme qui est composée de médecins, de psychologues, de pharmacologues et de conseillers.

De la théorie à la pratique : autoévaluation et sujets de discussion

Les questions suivantes visent à aider les fournisseurs de services directs, les responsables de programmes et les planificateurs du système à réfléchir aux pratiques, politiques et procédures qu'ils utilisent actuellement en ce qui concerne les femmes enceintes et les mères qui consomment de l'alcool ou des drogues. Elles peuvent servir à l'autoévaluation ou pour les discussions de groupe et la réflexion collective en matière de pratique.

1. Est-ce que nous parlons avec les femmes de l'importance du soutien des partenaires avant la grossesse?
2. Est-ce que nous pensons à la sécurité des femmes enceintes quand nous parlons de la participation éventuelle des partenaires aux services de soutien?
3. Est-ce que nous aiguillons les femmes enceintes vers les services et programmes communautaires qui peuvent les aider quand elles sont dans des relations dangereuses ou qui ne leur apportent aucun soutien?
4. Est-ce que nous adaptons aux femmes enceintes, aux partenaires et à l'ensemble de la collectivité l'information sur le soutien des partenaires?
5. Est-ce que nous fournissons des outils et des ressources que les femmes enceintes peuvent emporter chez elles, si cela ne présente pas de danger, pour les aider à entamer une conversation avec leurs partenaires au sujet de l'alcool et de la grossesse.
6. Est-ce que nous demandons aux femmes enceintes si elles veulent inviter une personne de soutien - leur partenaire, un membre de la famille ou une amie - à les accompagner à leur prochain rendez-vous pour parler de la façon dont cette personne pourrait les soutenir.
7. Est-ce que nous invitons les futurs parents à partager leurs idées sur les façons dont ils peuvent apporter un soutien à leurs partenaires enceintes et est-ce que nous les encourageons à demander à leurs partenaires de quoi elles ont particulièrement besoin pour éviter l'alcool, réduire le stress et vivre une grossesse en santé?
8. Le cas échéant, est-ce que nous intégrons les partenaires dans les programmes et services prénatals et est-ce que nous essayons de comprendre leurs besoins? Cela peut sous-entendre de les inclure dans les services existants, d'offrir un programme distinct ou de les informer de façon individuelle.
9. Est-ce que nous aiguillons les femmes enceintes vers d'autres programmes et services communautaires qui font appel aux partenaires?

Orientation

Programme Bébés en santé

Le **Programme d'allocations prénatales du Manitoba** offre un chèque mensuel aux femmes enceintes dont le revenu net est inférieur à 32 000 \$ pour les aider à acheter des aliments sains pendant leur grossesse. Pour télécharger un formulaire de demande, visiter le site suivant :

<http://www.gov.mb.ca/healthychild/healthybaby/mpb.fr.html> ou téléphoner à Bébés en santé Manitoba au 204 945-1301, ou sans frais au 1 888 848-0140.

Les **Programmes d'aide communautaire Bébés en santé** sont offerts dans toute la province aux femmes enceintes ou à celles qui ont des bébés de moins d'un an. Ces programmes d'accueil en groupe proposent des informations, de l'aide et des ressources au sujet de la nutrition et de la santé prénatales et postnatales, et en matière d'allaitement; ils fournissent aussi des conseils sur les responsabilités parentales et les différents styles de vie, et donnent également l'occasion de rencontrer d'autres parents. Pour obtenir la liste complète des programmes, visiter le site suivant : <http://www.gov.mb.ca/healthychild/healthybaby/csp.fr.html>

Les familles d'abord

Les familles d'abord est un programme qui offre des services de visites à domicile aux familles avec enfants, à partir de la grossesse jusqu'au premier jour d'école. Dans le cadre des visites, les familles bénéficient de services de soutien et d'information dans les domaines suivants : la santé, la sécurité et la nutrition, l'apprentissage par le jeu, l'exploration de solutions aux situations difficiles, la grossesse, les soins de santé, l'accès aux ressources communautaires, le soutien à la croissance et au développement en santé, ainsi que l'établissement de liens familiaux solides.

Pour en savoir plus, visiter le site suivant :

<http://www.gov.mb.ca/healthychild/familiesfirst/index.fr.html>, ou s'adresser au bureau de la santé publique communautaire de votre office régional de la santé.

Programme de mentorat Nouveau regard

Il s'agit d'un programme d'approche intensif et à long terme s'adressant aux femmes (de 18 ans et plus) qui sont enceintes ou qui ont accouché récemment, qui consomment de l'alcool ou d'autres drogues et qui n'ont pas facilement accès aux services communautaires de soutien. Il offre aux femmes la possibilité d'être suivies pendant trois ans par un mentor professionnel qui leur fournit un soutien pratique, les aide à trouver des ressources communautaires et les encourage de façon bienveillante à atteindre leurs objectifs. Il est axé sur la réduction des méfaits et la prise en considération des traumatismes. Il vise à réduire les grossesses exposées à l'alcool et à accroître l'accès aux ressources et services communautaires, notamment les ressources et les services destinés aux participantes et à leurs enfants dans les domaines suivants : les soins de santé, les besoins essentiels, le logement et le traitement de la toxicomanie.

Les services de Nouveau regard sont offerts dans six localités du Manitoba : Winnipeg, Portage-la-Prairie, Dauphin, The Pas, Flin Flon et Thompson. Pour en

savoir davantage sur le programme ou pour obtenir des coordonnées, visiter le site <http://www.gov.mb.ca/healthychild/fasd/insight.fr.html> ou téléphoner au bureau de Bébé en santé Manitoba au 204 945-2266 ou, sans frais, au 1 888 848-0140.

The Mothering Project (Manito Ikwe Kagiikwe)

Point d'accès unique situé dans la Mount Carmel Clinic à Winnipeg, le Mothering Project a une philosophie de soins basée sur des données probantes, axée sur les femmes, prenant en considération les traumatismes, adaptée à la culture, mettant l'accent sur la réduction des méfaits et encourageant tous les types de maternage. Il apporte un soutien aux femmes (de 18 ans et plus) qui sont enceintes ou ont de jeunes enfants, qui consomment de l'alcool ou des drogues et que le système marginalise. Il a pour objectifs de favoriser la santé et le bien-être des femmes, le bon déroulement des grossesses ainsi que la santé et le développement des enfants, de préserver la famille et de fournir des services à la femme et à l'ensemble de sa famille. Il propose des programmes d'accueil, un accès à des soins de santé et des soins prénatals sur place, des programmes de sécurité alimentaire, des cérémonies et activités artisanales traditionnelles, un accès aux aînés, un soutien parental, des locaux pour les visites familiales ainsi que des services de défense d'intérêts pour l'obtention de services communautaires nécessaires. Pour en savoir plus, s'adresser au gestionnaire du programme au 204 589-9409

Neah Kee Papa (I Am Your Father)

Ce programme de développement des compétences parentales vise à assurer le bien-être des enfants et à encourager et promouvoir le rôle du père. Les participants qui s'inscrivent au programme de huit semaines peuvent obtenir un certificat d'achèvement. Pour plus de renseignements, s'adresser au service de liaison communautaire de la Manitoba Métis Federation au 204 586-8474.

The Parenting Centre

Il s'agit d'un programme de l'organisme New Directions for Children, Youth, Adults and Families de Winnipeg, où les familles et les jeunes enfants peuvent s'informer sur certaines questions et avoir accès à des renseignements et des ressources sur les besoins et les difficultés se rapportant à la parentalité et à la vie familiale. Les familles peuvent bénéficier de counseling et de thérapie familiale, d'un soutien pour les enfants ayant des besoins spéciaux dans le système de garderies, ainsi que de séances de groupe, notamment sur Triple P, Circle of Security et un groupe de soutien parental. Pour d'autres renseignements, composer le 204 786-7051 ou visiter <http://newdirections.mb.ca/counselling-assessment-support-prevention/parenting-centre>.

Services de santé publique

www.gov.mb.ca/health/publichealth/offices.fr.html

Le site web fournit les coordonnées de tous les bureaux de la santé publique au Manitoba.

Répertoire des services de lutte contre les dépendances pour adultes

<http://www.gov.mb.ca/healthyliving/addictions/adult.html>

Tous les organismes de lutte contre les dépendances qui sont financés par la province figurent dans ce site Web. Les autres renseignements fournis (en anglais) sont notamment les suivants : coordonnées, objectifs et critères d'admissibilité.

Répertoire des services de lutte contre les dépendances pour jeunes

<http://www.gov.mb.ca/healthyliving/addictions/youth.html>

Tous les organismes de lutte contre les dépendances qui sont financés par la province figurent dans ce site Web. Les autres renseignements fournis (en anglais) sont notamment les suivants : coordonnées, objectifs et critères d'admissibilité.

Service provincial centralisé d'aide aux jeunes alcooliques et toxicomanes -

1 877 710-3999

Programme de prévention de la violence familiale

<http://www.gov.mb.ca/fs/fvpp/index.fr.html> ou 1 877 977-0007

Le programme prévoit des services spéciaux pour les femmes victimes de violence et leurs enfants, et pour les hommes qui vivent dans un contexte de violence familiale.

Le Manitoba compte 33 organismes qui aident les personnes touchées par la violence familiale : dix refuges pour femmes battues, neuf centres de ressources pour femmes, quatre programmes d'hébergement de seconde étape et quatorze programmes spécialisés. Communiquer avec les responsables du Programme de prévention de la violence familiale pour obtenir des conseils sur l'aiguillage le plus approprié.

Santé mentale - Information et services

(À Winnipeg) Kline Crisis Line (ligne d'assistance téléphonique) : 204 786-8686 ou 1 888 322-3019

(À l'extérieur de Winnipeg) Manitoba Farm and Rural Support Services (services de soutien aux personnes vivant en milieu agricole et rural) : 1 866-367-3276

Références

1. LaBrie, J.W., et al. (2009) What men want: The role of reflective opposite-sex normative preferences in alcohol use among college women. *Psychology of Addictive Behaviors*, 23 (1): p. 157-162.
2. van der Wulp, N.Y., Hoving, C., & de Vries, H. (2013). A qualitative investigation of alcohol use advice during pregnancy: Experiences of Dutch midwives, pregnant women and their partners. *Midwifery*, 29 (11): p. 89-98.
3. Gearing, R.E., McNeill, T., and Lozier, F.A. (2005) Father involvement and Fetal Alcohol Spectrum Disorder: Developing best practices. *Fetal Alcohol Research*, 3: p. 14.
4. Mellingen, S., Torsheim, T., & Thuen, F. (2013). Changes in alcohol use and relationship satisfaction in Norwegian couples during pregnancy. *Substance Abuse Treatment, Prevention & Policy*, 8 (1): p. 1-11.
5. Astley, S.J., et al. (2000) Fetal alcohol syndrome (FAS) primary prevention through FAS Diagnosis: II. A comprehensive profile of 80 birth mothers of children with FAS. *Alcohol & Alcoholism*, 35 (5): p. 509-519.
6. Everett, K.D., et al. (2007) Men's tobacco and alcohol use during and after pregnancy. *American Journal of Men's Health*, 1 (4): p. 317-325.
7. Roberts, S.C.M. (2012) Macro-level gender equality and alcohol consumption: a multi-level analysis across U.S. States. *Social Science and Medicine*, 25 (1): p. 60-68.
8. Riehman, K.S., et al. (2003) The influence of partner drug use and relationship power on treatment engagement. *Drug & Alcohol Dependence*, 70 (1): p. 1-10.
9. Gearing, R.E., et al. (2008) Perspectives of mothers with substance use problems on father involvement. *Canadian Journal of Clinical Pharmacology*, 15 (1): p. 99-107.
10. Bridge, P. (2011). Ord Valley Aboriginal Health Service's Fetal Alcohol Spectrum Disorders program: *Big steps, solid outcome*. *Australian Indigenous Health Bulletin*, 11 (4).
11. Waterson, E.J., Evans, C., & Murray-Lyon, I.M. (1990) Is pregnancy a time of changing drinking and smoking patterns for fathers as well as mothers? An initial investigation. *British Journal of Addiction*, 85 (3): p. 389-396.
12. Chang, G., et al. (2005) Brief Intervention for prenatal alcohol use: A randomized trial. *Obstetrics and Gynecology*, 105 (5): p. 991-998.
13. Bottorff, J.L., et al. (2006) Couple dynamics during women's tobacco reduction in pregnancy and postpartum. *Nicotine and Tobacco Research*, 8 (4): p. 499-509.
14. Greaves, L., Kalaw, C., & Bottorff, J.L. (2007) Case studies in power and control related to tobacco use during pregnancy. *Women's Health Issues*, 17 (5): p. 325-332.
15. Jonsson, E., Salmon, A., & Warren, K.R. (2014) The international charter on prevention of fetal alcohol spectrum disorder. *The Lancet Global Health*, 2 (3), p. 135-137.
16. McBride, N. (2015). Paternal involvement in alcohol exposure during pre-conception and pregnancy. *Australian Nursing & Midwifery Journal*, 22 (10), p. 51.